

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
SEPTEMBRE 2005 • Vol. 20 • No. 6 • 110^e numéro

Pour la nationalisation du pétrole ? (page 2)

AQDR : attention fraudeurs (page 3)

La Colombie et la région du Chocó (page 5)

Club d'échecs de Sherbrooke (page 8)

Les CPE de l'Estrie se mobilisent pour exprimer leur attachement au modèle CPE

PAR MARTINE STAEHLER • DIRECTRICE DU RCPECE

Les Centres de la petite enfance (CPE) de l'Estrie sont extrêmement inquiets du projet de changement de loi et règlements que veut présenter la Ministre de la famille, des aînés et de la condition féminine, Madame Carole Théberge.

En effet, ce projet de loi, qui pourrait être déposé dès la rentrée parlementaire, changerait l'offre de services des CPE, qui constituerait un net recul en arrière en centralisant les places en milieu familial (4000 places sur les 7500 offertes par le réseau des CPE de l'Estrie) qui présentement, offrent des services de garde à la fois en installation (garderie) et en milieu familial, et déplacerait le volet de la garde en milieu familial dans quelques Méga-CPE coordonnateurs de milieux familiaux.

Réseau estrien en péril

Présentement en Estrie, 51 CPE sur 52 offrent les deux volets. Avec le projet de loi, il y aurait création de 7 ou 8 CPE coordonnateur du milieu familial, regroupant une moyenne de 600 places, représentant environ 120 responsables de garde en milieu familial (RSG). Les autres CPE se verraient dépouillés de leurs places en milieu familial, fragilisant encore plus des organismes déjà très éprouvés par les compressions budgétaires de 61 millions de cette année. De plus, cela accroîtraient les risques de fermeture de petits CPE ou les obligeraient à se fusionner avec d'autres CPE pour créer d'autres méga-CPE, chapeautant plusieurs garderies. Ces créations de méga-structures risquent de diluer fortement la représentation des parents dans les conseils d'adminis-

tration, ainsi que la qualité des liens tissés avec la communauté et les partenaires.

Des coupures, en veux-tu, en v'la

L'autre sujet d'inquiétude des CPE est le maintien de la qualité des services offerts aux éducatrices et aux responsables de garde en milieu familial (RSG), qui risquent d'être pénalisés en particulier par les coupures de postes ou d'heures des conseillères pédagogiques, qui sont des postes-pivots pour la prévention et le dépistage précoce des problématiques chez les jeunes enfants. Or, toutes les études démontrent l'importance d'intervenir tôt lors de la petite enfance afin de prévenir les problèmes de décrochage scolaire et de délinquance. En incitant les CPE à diminuer le soutien éducatif, le gouvernement démontre une vision comptable et à courte vue.

Mais pourquoi démolir les CPE ?

Conscients de la gravité des enjeux, le personnel et les parents se sont mobilisés en l'espace d'une semaine. Le mardi 20 septembre, différentes activités ont été organisées : livraison de 3500 toutous recueillis auprès des parents et enfants de CPE sur la Colline parlementaire à Québec, fermeture des CPE à compter de 16 h (plus de 50 % des CPE, soient 27 CPE), organisation



d'activités de sensibilisation à l'intérieur du CPE pour les autres et grand rassemblement devant les bureaux de M. Charest pour tous. Ce rassemblement avait pour but de remettre au Premier Ministre une pétition de plus de 2600 noms et 52 toutous, symbolisant l'attachement aux 52 CPE de la région. Il visait également à lui demander d'intervenir positivement dans ce dossier, considérant que la

Ministre de la famille Carole Théberge a perdu le lien de confiance avec les CPE, en affichant une attitude irrespectueuse et offensante envers ces organisations et envers ceux et celles qui les dirigent. Cette entreprise de démolition de la ministre vient à un bien mauvais moment de l'histoire de ce jeune réseau : après six ans de travail acharné, de bénévolat des parents et d'employés, de liens tissés avec la communauté

et les partenaires pour tripler le nombre de places disponibles, ce réseau avait bien besoin de se consolider et de peaufiner la qualité de son offre de services : dépistage précoce, intégration des enfants handicapés, lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, partenariat avec les municipalités pour l'introduction de politiques familiales, etc. Avec ce projet de loi, c'est la survie de ce réseau qui est en jeu !

Conférence sur la Réforme de la loi de l'aide sociale (Loi 57) ainsi que de la conjoncture actuelle

Éric Bondo, coordonnateur du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)

18 octobre 2005
14 h 30

Organisée par Action Plus
Activité gratuite

172 rue Elaine-C.-Poirier
Sherbrooke



ÉDITORIAL

La hausse du coût de l'essence

Vers une nationalisation du pétrole ?

Il est intéressant de voir comment la hausse du prix de l'essence peut transformer un groupe normalement amorphe en regard des enjeux économiques et sociaux de ce monde en un noyau d'extrémistes de gauche réclamant la nationalisation du pétrole mais pas du pain pis du beurre.

À la fin de l'été, ce sont les auditeurs et auditrices de Génération Rock qui se sont déplacés pour chialer. La station a en effet invité ses fans à faire un défilé de chars dans les rues de Sherbrooke pour manifester. Les cris ont bien sûr cessé quand le gaz est redescendu à 1,13. Esso doit avoir eu une sacré frousse ! Cette dernière fait d'ailleurs l'objet d'un boycott lancé par quelques syndicats.

Une autre solution circulait dans ce réseau d'activistes accomplis : s'arrêter à une station (n'importe laquelle) et acheter de l'essence pour quelques sous et payer avec sa carte de crédit. Pour les plus révolutionnaires, on proposait aussi d'aller se laver les mains avec, tenez-vous bien, de l'eau chaude. L'idée étant de casser les reins d'Ultramar, Esso et autres Shell en augmentant leur facture d'électricité. Tout ça, évidemment, pour qu'au plus vite, le gaz redevienne achetable.

Une politique énergétique qui a pris l'eau

Toute cette activité est quelque peu pathétique. Or, des gens sérieux réclament bel et bien la nationalisation des ressources pétrolières canadiennes. Ou albertaines, devrait-on plutôt dire, parce que, ne l'oublions pas, en vertu de la Constitution canadienne, ce pétrole appartient aux Albertains. Il serait néanmoins souhaitable et dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes, que le gouvernement fédéral redéfinisse une politique énergétique similaire à celle que l'ancien Premier ministre, Pierre Trudeau, avait mise en place dans les années 1970 et que Brian Mulroney, en prenant le pouvoir à Ottawa, a démantelé une décennie plus tard. La politique de Trudeau prévoyait une taxe aux exportations et, surtout, mettait en place Pétro-Canada.

Aujourd'hui, les deux-tiers du pétrole canadien sont exportés aux États-Unis et Pétro-Canada a été privatisé de nouveau. Par ailleurs, l'Accord de libre-échange des Amériques (ALA), négocié par le Parti conservateur (vous savez... Jean Charest, Lucien Bouchard...), a réduit considérablement la marge de manœuvre du gouvernement fédéral advenant une crise d'approvisionnement.

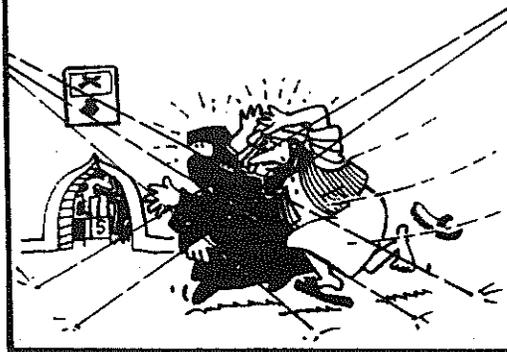
Nationaliser la réflexion

Certes, ces développements ne sont pas sans retour et l'élection d'un gouvernement davantage axé sur l'action - et le bien commun -, pourrait changer les choses, avec un peu de temps. Mais pour nous, la solution à moyen terme, est de commencer à être réaliste : l'essence, les amis, il n'y en aura pas pour l'éternité ; aussi bien commencer à s'adapter. Le vélo, le bio-diesel, l'électrique, le solaire, l'éolien, le transport en commun, le co-voiturage, voilà des idées à intégrer ailleurs que dans une conversation bon-chic bon-genre au pub du coin. Aussi, la nationalisation ne devrait pas être réalisée simplement pour permettre aux citoyens et citoyennes de continuer à gaspiller impunément le pétrole sans souci des générations futures. Tout comme il est indécent de sacrifier nos rivières pour produire de l'électricité qui est par la suite engouffrée dans des habitations mal isolées. À quand une véritable politique énergétique pour le Canada ?

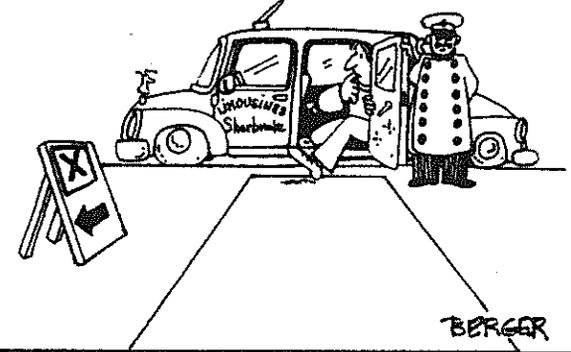
Plus que jamais, le temps est à la réflexion et à l'action et non aux élans irréflectifs ou égoïstes de citoyens et citoyennes outrés. Au-delà de leur irritation, il faut s'interroger sur la hausse exorbitante de l'essence causée par les pétrolières géantes et qui pénalise l'ensemble de la population mondiale.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

...FAIRE SORTIR LE VOTE, À KABOOL



...FAIRE SORTIR LE VOTE, À SHERBROOKE.



Pour la majorité, la situation va être plus simple le jour des élections municipales. Heureusement !

À la demande express d'un de nos fidèles lecteurs, le journal reproduit, sous anonymat, une lettre en réponse à l'article d'opinion de Carole Gascon intitulé *L'anti-misérabilisme et le misérabilisme*. Cet article avait paru dans la parution précédente du mois d'août. Le journal, cependant, précise qu'il ne tient pas à développer une politique de réplique aux articles d'opinion.

Je voudrais réagir suite à l'article « L'anti-misérabilisme et le misérabilisme » de Carole Gascon et qui a paru dans *Entrée Libre* d'août 2005.

Désolé d'avoir eu une réaction spontanée, lors de notre fête nationale du 24 juin passée au parc Jacques-Cartier. Dommage pour cette dame en fauteuil roulant - n'ayant pas eu le 3 \$ requis pour entrer sur le site -. Y avait-il moyen de prévoir au début du mois ce montant dans son budget ? À tous les ans, j'entends quelqu'un se plaindre du coût d'entrée... à en être révolté ! De plus, c'est toute la population qui doit payer pour sa fête nationale. Cette année, le gouvernement de Jean Charest, y a effectué encore des coupures...

Mais qu'est-ce donc que le misérabilisme ?

Misérabilisme : n. m. Tendance littéraire et artistique caractérisée par un goût systématique pour la représentation de la misère humaine. Réf. : *Le Petit Larousse 2006*.

Ce n'est pas parce que j'ai eu une réaction spontanée, constatant une situation de misérabilisme, que l'on doit considéré ceci comme du mépris envers les défavorisé-e-s. Au contraire, je les respecte ! Je participe comme je peux dans mon milieu à combattre les préjugés, l'injustice sociale, etc. Comme un peu tout le monde, il y a des jours où ma tolérance n'est pas à 100 %. « Si la tendance se maintient... ». On dirait que l'on ne peut plus remettre la société en question. « Faut pas toucher aux pauvres », sans pour cela recevoir des tartes dans la face. L'on remet en question les riches, pourquoi ce serait tabou pour les pauvres ?

Pauvreté dans le monde

Objectifs de développement pour le millénaire : la lutte pour les atteindre est loin d'être finie

Principaux objectifs :

- Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim ;
- Réaliser l'enseignement primaire universel ;
- Promouvoir l'égalité entre les sexes et autonomiser les femmes ;
- Réduire la mortalité infantile ;
- Améliorer la santé maternelle ;
- Combattre le paludisme et d'autres maladies ;
- Établir un partenariat mondial pour le développement.

Source : Site de la Banque mondiale. Paul Wolfowitz en est le 10^e président depuis le 1^{er} juin 2005. Avant sa nomination, il était sous-secrétaire d'État à la Défense sous l'administration de George W. Bush.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Annie Chouinard
Louise Daigle
François-Olivier Desmarais
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Benoît Pilotte
Valérie Provost

Mise en page
Louise Daigle

Correction

Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

AQDR (Nicole Dorin)
Anouk Berthiaume
Mélicha Michaud
Micheline Plante
Denis Poudrier
Martine Stachler

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assurément AVODA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

L'AQDR s'en va en guerre contre la fraude envers les personnes âgées

L'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités de Sherbrooke, mieux connue sous son acronyme AQDR, a décidé de mener une chaude lutte aux fraudeurs et fraudeuses de tout acabit. Pour ce faire, elle lance un programme qu'elle a mis au point pour l'ensemble des personnes âgées.

« Serez-vous le prochain poisson ? » Sous le symbole d'un magnifique poisson rutilant de toutes ses couleurs, mais mordant à l'hameçon du... « fraudeur », l'AQDR invite les personnes âgées à être attentives à la panoplie d'outils qu'elle met à leur disposition pour s'informer et ainsi prévenir les désagréments de la fraude et de ses arnaques.

« Frauder, c'est voler, ne te fais pas rouler ! »

Oui, c'est possible. Les personnes âgées peuvent continuer de rester à domicile sans crainte, mais elles doivent être attentives et vigilantes. L'AQDR de Sherbrooke a dévoilé le jeudi 15 septembre dernier un poster accrocheur et informatif ainsi que des dépliants instructifs qui seront disséminés un peu partout en ville, soit dans les institutions financières, dans les cliniques médicales, chez les dentistes, les pharmaciens, dans tous les marchés d'alimentation et auprès des groupes communautaires s'occupant des personnes âgées.

Les restaurateurs du grand Sherbrooke seront invités

pendant quelques jours à utiliser un napperon où l'on trouvera un quiz sur la fraude et quelques conseils pour se défaire des personnes fraudeuses.

Les médias seront relancés pour parler de la fraude. Les groupes que fréquentent les personnes âgées pourront se prévaloir d'une session d'information et de sensibilisation sur la fraude : Qu'est-ce que la fraude ? Sous quelle forme se présente-t-elle ? Comment la détecter ? Quoi dire ? Où la dénoncer ? Quelles sont les peines encourues pour les fraudeurs et fraudeuses ? Sommes-nous à l'abri de la fraude ?

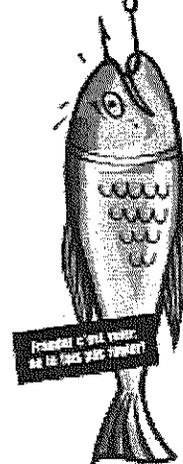
Il est important de réaliser que la fraude est partout. Elle se manifeste de différentes façons et celles-ci varient avec le temps. On peut ne pas en être victime, et c'est tant mieux, mais personne n'est à l'abri. Les personnes âgées sont particulièrement ciblées et sont surtout victimes plus d'une fois ; mais elles n'osent pas en parler.

Source : Nicole Dorin, AQDR - section de Sherbrooke, téléphone : 829-2981

La fraude

- ♦ C'est quoi : Une façon détournée de soutirer de l'argent à quelqu'un ; une manière plus sournoise de voler.
- ♦ Elle est partout : à New York, Montréal, Québec, même... à Sherbrooke.
- ♦ Quelques chiffres : Elle coûte des millions de dollars aux Québécoises et Québécois chaque année. Les plus de 60 ans comptent pour 75 % des victimes d'escroquerie de plus de 5 000 \$. La vaste majorité en est victime plus d'une fois.

Serez-vous
le prochain
POISSON?



Le fraudeur

- ♦ Un homme ou une femme jeune ou âgée ;
- ♦ Beau parleur et charmant menteur ;
- ♦ Habile à faire pression ;
- ♦ Vous fait toujours sentir l'urgence de décider ;
- ♦ Apparent désir d'améliorer votre qualité de vie ;
- ♦ Le genre « à qui on donnerait le bon Dieu sans confession » ;
- ♦ Où se trouve-t-il ? Au téléphone, sur Internet, à votre porte, sur la place publique...

Les fraudes typiques

- ♦ Réparation d'automobile non effectuée ou inutile ;
- ♦ Faux prix gagné : vous devez envoyer de l'argent pour défrayer les coûts des taxes ou de la livraison ;
- ♦ Investissement sans risque avec de gros profits : trop beau pour être vrai ;
- ♦ Rénovation domiciliaire : travail non conforme aux normes, prix gonflés, réparations inutiles, travailleurs non qualifiés ;
- ♦ Fraude en lien avec le domaine de la santé : remèdes et régimes miracle, appareils inutiles ;
- ♦ Fraude téléphonique : demandes d'information bancaire ou personnelle ;
- ♦ Télémarketing : on vous téléphone pour vous offrir des « gadgets » ;
- ♦ Fraude immobilière : magnifique terrain ou propriété de retraite : après vérification, c'est un marécage en Floride.

Et les victimes, elles ?

- ♦ Surtout des personnes de 60 ans et plus. Les victimes de fraudes de rénovation sont en général des femmes âgées vivant seules. Les hommes sont plus souvent victimes de fraudes en matière d'investissement et de valeurs mobilières.

L'Indien sur la rue Alexandre

Il a gagné sa guerre !

PAR ANOUK BERTHIAUME

N'avez-vous pas aperçu un Indien faire le guet cet été sur la rue Alexandre ? Il se tenait fièrement devant la cordonnerie la *Boutique du Cordonnier*. Du haut de ses sept pieds, ce sympathique personnage a su, dès sa venue, charmer les gens du quartier. Mais vint un matin où sa vie fut mise en péril. Voici donc l'histoire de cet Indien qui s'est battu pour rester le gardien du paillason de sa cordonnerie.

Présent dans le quartier depuis 1997, la cordonnerie *Boutique du Cordonnier* a acquis, au fil du temps, une fidèle clientèle, composée notamment de gens du quartier. Au début de l'été, le commerce a déménagé à quelques pas de son emplace-

ment initial, mais toujours sur la rue Alexandre. C'est à cette période que le propriétaire s'est approprié une grande sculpture, celle d'un Indien et qu'il décida de la placer à l'extérieur de sa cordonnerie. L'un des objectifs de cet achat

était d'assurer une bonne visibilité à son nouveau lieu. Un certain temps passa, puis soudainement, sans motif clairement exprimé, un fonctionnaire de la Ville de Sherbrooke s'adressa au commerçant pour lui demander de retirer l'Indien en question. Stupéfait, le commerçant refusa cette requête, ne voyant pas en quoi la présence bien paisible de cet Indien sur le paillason de son commerce pouvait importuner quiconque. Déterminé à faire entendre sa cause, le propriétaire de la boutique fit signer une pétition qui circula à travers le quartier. Après quelques jours, la pétition avait récolté un incroyable appui de plus de 500 noms. Comme quoi

cet Indien n'avait pas que des ennemis ! Par la suite, la ville accorda le droit à l'Indien de rester sur le paillason de sa cordonnerie.

Morale de l'histoire

Pourquoi vous parler ainsi d'une statue qui se dresse à l'entrée d'une boutique du centre-ville de Sherbrooke ? La raison en est bien simple : ce combat n'est pas tant celui d'une sculpture ou d'un commerçant, mais surtout celui de citoyens et citoyennes qui se sont prononcés sur une cause qui leur tenait à cœur. Trop souvent, nous entendons, ici et là, des gens prétendre qu'il ne sert à rien de revendiquer quoi que ce soit. Parfois, nous acceptons sans réagir des décisions qui peuvent

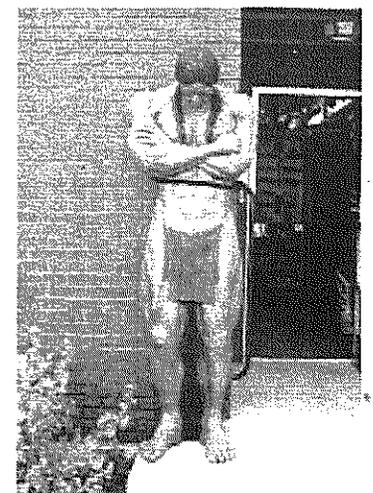


Photo : François-Olivier Desmarais

Bienvenue dans le quartier !

pourtant nous apparaître insensées ! Comme le démontre cette situation simple et banale, nous possédons le pouvoir de faire bouger les choses, et ce, par des actions concrètes et solidaires.

MÉDIA

Rentrée télé : bataille aux cotes d'écoute

Pendant que les écoliers retournent à leurs bouquins, les grandes chaînes télé relancent la bataille des cotes d'écoute. À Radio-Canada, le bulletin d'information régional *Estrie ce soir* sera diffusé dès 17 h 27. Il sera précédé d'une revue de l'actualité, *La Fosse aux lionnes* à 16 heures, suivi d'une émission de variétés, *Véro*, à 18 heures. Cette décision de Radio-Canada Estrie de devancer la présentation de son bulletin d'information régional a soulevé la grogne chez les employés de TQS qui devra pré-enregistrer son bulletin de nouvelles de 17 h 30 car il partage les mêmes locaux que Radio-Canada Estrie. Des employés de TQS-Estrie projettent d'ailleurs de contester cette décision auprès du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), arguant que leur heure de tombée sera devancée et qu'ils ne pourront désormais couvrir le « direct ». Du côté de TVA, le *TVA 22 heures*, bulletin d'information de fin de soirée, sera d'une durée de 60 minutes. Au niveau régional, *Le Vie en Estrie* demeure au rendez-vous en après-midi avec sa formule partagée entre les entrevues et la couverture d'événements sur le terrain. Par contre, les trois chaînes remettront sur leurs ondes de grands classiques : à la SRC, *Les Bougon* et *Tout le monde en parle*; à TVA, la troisième édition de *Star Académie* diffusée en même temps que *Tout le monde en parle* le dimanche soir; à TQS, l'arrivée prochaine de *Loft Story II*. En bref, une saison automnale aux couleurs de la télé-réalité et de la course aux cotes d'écoute qui s'amorce sur nos ondes...

Sources : *La Tribune*, août et septembre 2005

Point sur la transaction Astral-Corus

Les impacts de la transaction Astral-Corus se feront voir de façon concrète cet automne avec le lancement de la nouvelle programmation des chaînes acquises par le géant albertain Corus. À Montréal, CKAC deviendra une station axée sur le sport et les débats publics. La structure Corus Nouvelles sera établie, regroupant des journalistes de Corus dans une nouvelle entité qui s'appuie sur Info690. Quant à la radio « parlée » du 98,5 FM, elle diffusera un total de 39 heures de reprises par semaine, ce qui respecte les normes émises par le CRTC. Néanmoins, la convergence se fera encore une fois présente cet automne, car une diffusion en simultanée de la programmation de Info690 est prévue sur les ondes du 98,5 le matin en week-end.

En Estrie, la situation est beaucoup moins inquiétante. L'équipe de CHLT se dit ravie de la nouvelle programmation de leur chaîne qui sera fort diversifiée, passant de l'actualité politique et judiciaire aux nouvelles régionales. Les sports seront également au menu, tant dans la couverture des matchs des équipes locales qu'étrangères. Sur le plan national, on note une nouveauté en avant-midi, soit une émission de confrontation entre Jean Cournoyer, ex-ministre libéral du Travail, et Gérald Larose, ex-président de la CSN. Bien que Corus semble vouloir se plier aux normes émises par le CRTC concernant le quota minimum de diffusion locale, le CRÉMI restera à l'affût de toute entrave possible à cette entente. L'information locale doit demeurer une priorité, et ce, peu importe la tête qui se trouve au-dessus de nos stations.

Sources : *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Journal de Sherbrooke*, août et septembre 2005

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Mal de dents

Ouf ! Encore du cœur chez des dentistes

PAR CAROLE GASCON

Après avoir effectué une petite recherche au centre-ville de Sherbrooke, j'ai trouvé un bureau de dentistes qui acceptait de me servir. J'ai profité de cette recherche pour recueillir des informations qui me semblaient intéressantes.

Comme plusieurs dentistes refusent maintenant d'utiliser l'amalgame gris (plombage gris), on pourrait croire que ce dernier est encore nocif. Maintes dentistes n'utilisent dorénavant que l'alliage blanc. C'est du moins ce que mon ancien dentiste me faisait entendre pour justifier le fait d'éliminer de sa pratique l'alliage gris ; il déclarait prendre soin de la santé de sa clientèle. Il éliminait de cette façon les gens dont les soins dentaires sont couverts par le gouvernement.

Une clientèle couleur de rentabilité

Ores, mon nouveau dentiste m'a confirmé que cette clientèle est non seulement peu rentable mais pas rentable du tout. On sait que, dans bien des domaines, le gouvernement provincial paie ce genre de services et les matériaux nécessaires en diminuant leur valeur. Ces domaines se rapportent bien souvent à la santé, comme la physiothérapie, entre autres. Il m'a également expliqué que l'ancien plombage s'avérait très peu dangereux pour les personnes. En fait, le danger était plus grand pour la personne (dentiste ou assistant-e) qui manipulait les ingrédients lors de la préparation de l'alliage contenant du mercure. Aujourd'hui, l'alliage gris est préparé d'avance par le fabricant et ne représente plus ce danger. Quant à la résistance du produit, l'amalgame gris peut parfois être plus adéquat que le blanc dans certaines réparations.

Sur la question de rentabilité, nous comprenons qu'un

bureau de dentistes ne peut demeurer en affaires avec seulement la clientèle non-rentable. Pour survivre, il doit, entre autres, s'assurer d'une clientèle rentable, augmenter les prix et/ou éliminer la clientèle non-rentable. Les pratiques varient d'un cabinet à l'autre. Il est aussi conseillé de bien vous informer lors du nettoyage annuel. En quoi consiste-t-il et quel est son



prix ? Détartrage complet ou partiel ? Lorsque les frais sont couverts par le gouvernement, renseignez-vous auprès de votre agent ou agente d'aide sociale pour éviter les surprises. Par exemple, au bout de quatre ans, mon ancien dentiste m'annonçait que les catégories de soins couverts avaient changé et que le détartrage complet n'avait pas été fait depuis toutes ces années. Une anesthésie était donc nécessaire et le tout coûtait 200 \$ non-couverts...cauchemar...

Les dentistes, entre autres professionnel-les, ont réclamé l'ajustement adéquat des remboursements. On sait que

l'amalgame blanc est dispendieux et que ce n'est pas tout le monde qui peut se le payer, ni même payer l'excédent que le gouvernement ne paie pas.

Une carie de plus, une carie de moins...

Des pétitions ont circulées dans les cabinets dentaires afin d'obtenir l'indexation et une juste évaluation des services couverts. Après des ajustements insuffisants, des dentistes ont développé certaines tactiques de discrimination lors du choix de la clientèle. Alors, quand leur association constatera une diminution de leur clientèle, peut-être cherchera-t-elle à se joindre à d'autres mouvements pour trouver des points communs de revendication et d'union. En effet, une diminution d'achalandage est à prévoir car même la classe moyenne s'essouffle dans la course à l'augmentation constante des dépenses en général.

En attendant, il reste encore des dentistes qui respectent l'accessibilité à leurs services. Tout n'est pas perdu. Du cœur, il en reste. Sur six cabinets du centre-ville que j'ai contactés le printemps dernier, deux acceptaient encore d'utiliser l'alliage gris.

Santé

Selon un rapport publié par l'Institut canadien d'information sur la santé, le nombre de médecins qui entrent au pays est supérieur à ceux qui le quittent. On pourrait penser qu'il s'agit d'une bonne nouvelle. Cela ne signifie pas que la population puisse consulter un médecin de famille ou un spécialiste plus facilement. Le nombre de personnes ayant besoin de soins médicaux augmentent d'année en année et la pénurie de médecins subsiste. De plus, près de 10 % prendront leur retraite au cours des prochaines années (l'âge moyen est de 50 ans). Toutefois, il y a une bonne nouvelle : la profession se féminise davantage (47 % des moins de 40 ans sont des femmes...).

Source : *Nouvelles Express*, Illusion-Emploi, Vol. 6 n° 2 août 2005

LA TABLE RONDE DES
AVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Chocó en Colombie

PAR MÉLISSA MICHAUD • Projet d'Accompagnement Solidarité Colombie

Dans ce deuxième article d'une série de trois, je vais tenter de faire un survol avec vous d'une région bien particulière de la Colombie, le Chocó. Une région dans laquelle j'ai eu l'honneur de mettre les pieds dans le cadre d'un accompagnement international pour le PASC (Projet d'Accompagnement Solidarité Colombie).

Située entre l'océan Pacifique, l'océan Atlantique et la frontière du Panama, cette région a la réputation d'être l'Afrique de la Colombie due à la pauvreté extrême, au manque de développement et à une culture africaine et métisse majoritaire. Elle est aussi une zone avec une très grande biodiversité et en proie à des violences incessantes. Pour vous donner un exemple plus clair sur ce qui se passe là-bas, je vais prendre le temps de vous expliquer la situation des communautés situées au bord de la rivière *Jiguamiendo*, les zones humanitaires en processus de résistance civile pour la vie, le territoire, la dignité et l'autodétermination.

La loi du plus fort

« En 1997, sous prétexte de la présence de la guérilla de la FARC-EP dans le département du Chocó, une vaste opération militaire, nommée « Opération Genesis », s'est déployée, [...] Alors que des hélicoptères des forces aériennes bombardaient toute la

région, des groupes de paramilitaires identifiés comme AUC (Autodéfenses Unies Colombiennes) et des militaires de l'Armée procédaient à une incursion dans les villages de la population civile. Ils ordonnaient aux gens de



Photo : Mélissa Michaud

Sur cette photo, on aperçoit les canalisations et la destruction massive de la jungle pour faire la culture de palme africaine.

quitter le territoire et assassinaient tout en brûlant maisons et récoltes. Les communautés de la rivière *Jiguamiendo* et

celles du *Cacarica* étaient parmi les centaines de communautés qui ont ainsi dû fuir leurs villages. »

Mais, ce qui était la raison principale de cette opération extrêmement violente, fut en réalité le déplacement de la population civile, qui habitait sur ses terres ancestrales protégées par une loi, pour la diriger vers les villes afin d'utiliser leurs terres pour y implanter la monoculture de palme africaine (type d'arbre avec lequel on produit l'huile de palme présente dans bien des aliments que nous mangeons). Cette opération ne fonctionnera pas totalement et la population civile décidera plus tard de commencer à exploiter la terre de façon illégale.

Communautés en résistance civile

Sept ans après ce déplacement forcé, les crimes commis lors de l'« Opération Genesis » restent toujours impunis. Ce n'est que vers la fin de l'année 1999 et le début de l'année 2000 que les communautés retournèrent graduellement vers leurs terres ancestrales. Elles décidèrent de s'affirmer en tant que population civile en résistance pour le droit à la vie et au territoire. Mais, à cause du



Photo : Mélissa Michaud

Les deux photos proviennent d'une activité, le planton, qui a eu lieu au mois d'août dernier. Le PASC était présent sur les terres ancestrales avec d'autres organisations non-gouvernementales et nationales, pour observer et dénoncer les avancements des plantations illégales de palme africaine.

Ici, les militaires de la Brigade 17 de l'Armée Nationale de la Colombie surveillent un vivier de pousses de palme africaine en attente d'être planté.

conflit armé qui sévit en Colombie depuis près de cinq décennies, les communautés en résistance civile sont sans cesse victimes des actions commises par des militaires et des paramilitaires. Ceux-ci les terrorisent par le biais d'incursions armées dans les villages et d'assassinats sélectifs pour les forcer à abandonner leur territoire, permettant ainsi que des compagnies puissent s'y installer et l'exploiter. Par ailleurs, ils tentent de séduire les communautés avec des promesses de développement et de les convaincre d'abandonner leur mode de vie traditionnel pour devenir une main-d'œuvre bon marché dans les plantations de palmes africaines.

La violence continue, le manque de respect des lois, des droits humains et des droits internationaux humanitaires de la part des militaires et paramilitaires ont fait en sorte que ces communautés prirent certains mécanismes de protection. L'accompagnement international est là pour en assurer le succès.

Pour conclure, je vous conseille fortement d'aller sur le site du PASC pour avoir plus de détail sur ce que vivent les gens là-bas, pour savoir ce que fait cette organisation indépendante montréalaise et/ou pour faire un don qui va directement aider les communautés. (www.pasc.ca)

**ENSEMBLE ET DIFFÉRENTS
POUR RÉALISER LE QUÉBEC DE DEMAIN**

Semaine québécoise
des rencontres
interculturelles

DU 2 AU 9 OCTOBRE 2005

Immigration
et Communautés
culturelles

Québec

Télé-Québec
telequebec.tv

Renseignements
(514) 873-1627
ou 1 866 817-9850
www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca

ET AILLEURS

À LIRE : DEUX ROMANS SUR LA TURQUIE

• *Neige*, d'Orhan Pamuk, Éditions Gallimard.

Un poète truc se rend dans une province isolée afin d'écrire un article sur le suicide de jeunes filles qui se sont vu interdire l'université pour avoir porté le voile. Décrété meilleur roman étranger en 2004 par le *New York Times*.

• *Mulsumanes et modernes. Voile et civilisation en Turquie*, de Nilüfer Göle, Éditions La Découverte.

L'auteure de cet essai y affirme que le voile représente la cristallisation des conflits entre religion et modernité, islam et Occident, hommes et femmes.

La Gazette des femmes, sept.-oct. 2005, Vol. 27, n° 2, Dossier Monde, page 34.

CHÔMAGE

Posez un geste citoyen : signer et poster une carte postale à l'attention du Premier ministre Paul Martin

Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE) demande à la population estrienne de signer et poster, sans frais, une carte postale à l'attention du Premier ministre Paul Martin.

Depuis 15 ans, le gouvernement fédéral a imposé de sévères restrictions au programme de l'assurance-chômage. Ces diverses restrictions ont engendré d'énormes surplus accumulés par la caisse de l'assurance-chômage et détournés par le gouvernement fédéral au détriment des sans-emploi.

50 000 000 000 \$

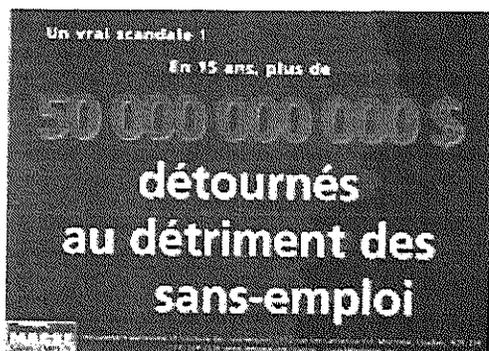
Avouez qu'on voit rarement autant de zéro... Il s'agit pourtant bien de la somme de 50 milliards de dollars que le gouvernement libéral de Chrétien et Martin a volé dans les poches des cotisants au régime d'assurance-chômage. Pas étonnant qu'aujourd'hui seulement 40% des chômeurs et chômeuses peuvent recevoir des prestations de chômage en cas de besoin.

Un vrai scandale !!!

Le MCCE et les autres groupes membres du Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi (MASSE) exigent les modifications suivantes au régime de l'assurance-chômage afin d'en rétablir l'accès universel :

- Un critère unique d'admissibilité à 350 heures de travail ;
- Un plancher minimum de 35 semaines de prestations ;
- Un taux de prestations d'au moins 60 % du salaire ;
- L'abolition des exclusions totales pour départ volontaire et inconduite ;
- Le remboursement des sommes détournées.

Posez un geste citoyen en signifiant au Premier ministre du Canada votre appui aux demandes historiques des groupes de défense des chômeurs et chômeuses du Québec. Demandez-nous des cartes postales et :



Signez et postez votre carte postale...
Faites-en circuler dans votre milieu...
Inscrivez-vous au MCCE pour participer
à une marche sur Ottawa
le 25 octobre 2005

MOUVEMENT DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DE L'ESTRIE
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke, J1H 4Z4
819-566-5811 www.lemcce.org mcce@lemcce.org



Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980 (819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Le Premier ministre Charest et les profs

Un rapport de force qui dure

PAR BENOÎT PILOTTE

Depuis quelque temps, dans les médias, nous assistons au rapport de force impliquant les professeurs et les employés de soutien des écoles dans le cadre de leurs revendications auprès du gouvernement provincial. Certains, me direz-vous, y ont assisté en direct depuis les bancs d'école, et il en est effectivement ainsi ! Des milliers de jeunes étudiants et étudiantes sont une fois de plus au cœur d'un débat qui fait toujours rage. Quant aux moyens de pression exercés par les syndicats et de leurs répercussions, d'aucun ne peut se soustraire à l'évaluation la plus objective possible de la situation.

Évidemment, d'où nous nous positionnons et selon notre groupe d'appartenance, il sera toujours plus aisé de faire ressortir certains éléments ou arguments plutôt que d'autres. Ainsi, ministres, syndicalistes, professeurs, jeunes étudiants et étudiantes, parents, instances culturelles touchées par les moyens de pression, citoyens et citoyennes, tous auront leur mot à dire quant à cette problématique parce que tous sont affectés par celle-ci et que tous ont leurs opinions, leur vérité, leurs évidences, et parfois même, leur piste de solution. Une chose est sûre cependant : quand vient le temps de traiter un sujet comme celui-ci, une seule paire de lunettes, c'est-à-dire, celle de nos propres visions et valeurs, ne suffit pas à bien décortiquer objectivement de quoi il en retourne vraiment.

confrontation entre un droit légitime, celui de revendiquer, et les effets néfastes découlant des moyens de pression issus des revendications ressentis par diverses instances. Quoi penser de cette constatation ? Les moyens de pression en agacent certains de même en cas de grève, qu'elle soit effectuée par Vidéotron, des camionneurs, le milieu étudiant, ou en cas de boycott...

cassure d'oeufs, un moyen de pression doit avoir, par conséquent, - et cela colle à sa définition même -, un impact non souhaité chez un ou plusieurs groupes d'individus. Notre système démocratique nous permet cette liberté d'expression et notre Charte des droits et libertés celui de se battre pour de satisfaisantes conditions de vie. Comme quoi notre médaille démocratique possède elle aussi deux faces.

Dans une conjoncture néolibérale féroce à l'échelle planétaire, nous devons combattre ce discours qui prétend que nous sommes contraints de nous serrer la ceinture et d'accepter une stagnation - voire une dégradation - de nos conditions de travail ou de vie.

Gâteau ou miettes

Il est, selon moi, impératif de faire preuve de solidarité, et cela, dans un sens global et intégral. Le gâteau offert par le gouvernement me semble sec et avarié, et plusieurs groupes dans notre société réclament les plus grosses miettes. À mon avis, il serait malaisé d'être trop gourmand pour soi-même et de garder les armes basses lorsque vient le tour du voisin.

Qu'en est-il dans la situation qui nous préoccupe ? Sur quoi reposent les revendications syndicales ? Sont-elles récurrentes de même que les moyens de pression ? Ce n'est pas la première fois que des moyens de pression utilisés par des syndicats de professeurs affectent les jeunes. Comme quoi le conflit ne date pas d'hier et que comme d'autres situations, il est souhaitable d'en venir à une entente. Parfois, notre nature humaine nous pousse à en réclamer un peu plus ou un peu trop. Soyons à la fois indulgents, vigilants et critiques envers nous-mêmes. C'est le devoir de tout citoyenne et citoyen.

Paix à toutes et à tous !



Perspectives CSN, sept.-oct. 2003, n° 3

Les négociateurs en chef,
Jérôme-Forget et Charest

Partant du fait qu'il est inéluctable qu'une omelette ne peut être dégustée sans

Y a pas de recette miracle

Pour ma part, je n'ai pas nécessairement envie d'émettre mon point de vue. Il va de soi que le véritable conflit éthique réside une fois de plus dans la

Centre de l'imprimante

Laserpro
L'expert
en cartouches!

Stéphane Yelle, président

255, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 1Y1

Téléphone : (819) 566-2847
Télécopieur : (819) 566-6077
Sans frais : 1 800 555-9531
http://www.laserpro.qc.ca

Vente
Location
Service
—
Imprimantes
Télécopieurs
Photocopieurs
—
Appareils
Accessoires
Fournitures

Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

VOUS ET VOS DROITS

Vous vous faites voler votre carte de guichet, êtes-vous responsable des sommes retirées frauduleusement ?

Faits :

Pendant qu'il était hospitalisé, un patient s'est fait voler son portefeuille dans lequel se trouvait sa carte de guichet avec son numéro d'identification personnel. Dès qu'il a constaté la disparition de sa carte de guichet, il a avisé la caisse populaire de la situation. Les voleurs ont eu le temps de lui dérober une somme d'environ 2 000 \$. La victime réclame de la caisse populaire la somme ainsi volée.

Questions :

Est-ce que la caisse est responsable de cette fraude ? Qui doit assumer la perte de 2 000 \$?

Décision :

Le détenteur de la carte doit assumer la perte.

Motifs :

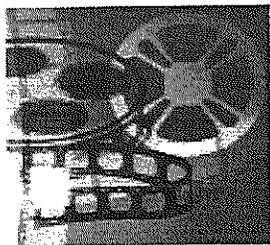
Le détenteur de la carte a été négligent en gardant avec lui sa carte de guichet à l'hôpital et en inscrivant sur un bout de papier dans son portefeuille son numéro d'identification personnel. Les articles de la Loi sur la protection du consommateur qui limitent la responsabilité d'un détenteur de carte de crédit perdue ou volée à 50 \$ ne s'appliquent pas à une carte de guichet automatique. Dans ce cas, le détenteur est responsable des pertes subies par la fraude du tiers tant qu'il n'a pas avisé officiellement l'institution financière.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 563-6122

Le cinéma au Québec en chiffres

- 120 Nombre de cinémas
- 773 Nombre d'écrans au Québec
- 161 877 Nombre de sièges au Québec
- 124 000 Nombre de sièges au Québec en 1999
- 1947 Premier cinéma au monde à offrir deux salles : le cinéma Elgin... à Ottawa !
- 1979 Premier cinéma multi-salles au monde (18 salles), inauguré à Toronto par Garth Drabinsky, fondateur de Cineplex.

Petits grains, gros profits



Un sac de pop-corn de 32 onces coûte 20 cents à produire et, étrangement, le sac coûte plus cher que la préparation du grain. Un propriétaire de salle qui vend ses petits sacs 4 \$ l'unité fait donc un profit de 3,80 \$ sur chaque sac vendu !

- 25 \$ Coût d'une poche de pop-corn de 50 livres
- 10 \$ Coût du sac contenant le pop-corn
- 66 \$ Coût d'une chaudière de graisse (pour 150 livres de pop-corn)
- 4 \$ Coût par litre d'assaisonnement salé
- 10 \$ Coût d'un gallon de garniture
- 18 000 \$ Coût d'une machine à pop-corn commercial standard
- 4 000 \$ Coût d'un réchaud à sacs de pop-corn.

Source : Métropolitain Popcorn, fournisseur de tous les cinémas indépendants du Québec.
Source : La Presse, 3 septembre 2005 Cinéma p.2

Ce dimanche 6 novembre 2005 !

Ne vous gênez pas pour voter !

Hubert Richard à la mairie de Sherbrooke...

Oui ! Vous le méritez !

Payé et autorisé par Dominic Chabotar, agent officiel d'Hubert Richard, candidat indépendant à la mairie de Sherbrooke pour les élections du 6 novembre 2005.

Bonjour ! Comment puis-je vous aider ?

Nous sommes des statistiques, des chiffres sur une liste. Nous sommes les nouveaux travailleurs à la chaîne, nous sommes les agents des centres d'appel. Coincés entre l'arbre et l'écorce, nous engraissons les poches des actionnaires qui se font doré la « bedaine » au soleil et se parquent de cocktail en cocktail.

Nous sommes des objectifs, déshumanisés comme des guichets automatiques. Nous gobons appel sur appel : courtoisie pour plaire aux clients, vitesse pour être rentable, qualité pour minimiser les erreurs. Tout ça, au bout de l'année, pour augmenter les profits : 27 millions, ce n'est pas suffisant, il faut plus ! Encore plus !

Nous sommes des hypocrites : « Votre appel est important pour nous. » Mais on s'en crisse. C'est votre argent qui est notre Salut ! L'employé, qui ne gonfle pas les statistiques, fait vite face à la porte de sortie.

Burn-out à 20 ans, roulement de personnel effarant, déprime généralisée, fatigue cumulée, l'important c'est de faire augmenter les statistiques et les objectifs opérationnels. Quatorze ans de services dans un tel domaine relève de l'exploit !

Savez-vous comment ça se passe dans un centre d'appel ?

8 h 30 : l'employé discipliné ou conformiste entre son identifiant téléphonique. L'heure exacte est de mise : 1 minute plus tard bouscule les statistiques. Puis, la course folle commence d'un déchirant et agressant *Bip !* dans les oreilles. « Bonjour mon nom est X. Comment puis-je vous aider ? » et cela continue jusqu'à 17 heures. 8 h 40 déjà les appels s'écoulent dans l'arborescence téléphonique comme un torrent, s'accumulent et inondent le petit agent au service à la clientèle : 40 personnes en attente, déjà !

Ainsi se déroule la journée d'un agent, d'appel en appel, il doit garder le sourire, faire le moins d'erreurs possibles puisque c'est cela qui détermine la promotion, parler au plus grand nombre de clients sans que cela dure trop longtemps. Il ne faut surtout pas trop sympathiser. Et au suivant, au suivant ! J'en ai assez ! Elle est où ma dignité ! Alors, je tire ma révérence, pour retrouver ce que j'ai perdu, mon humanité !

Source : *L'aut'journal*, septembre 2005 n° 242, Point final, p. 16, Ève Morin-Desrosiers, étudiante en sciences politiques et agente d'assurances en centre d'appel.

Ève Morin-Desrosiers est une ancienne collaboratrice du journal communautaire *Entrée Libre*.

17 octobre 2005

Actions et vigile dans le cadre des 24 heures de solidarité mondiale

Suivant la course du soleil autour de la terre, les femmes et les hommes de tous les fuseaux horaires de la planète sortiront dans les rues à midi, pour tenir des actions d'une heure, montrant ainsi leur adhésion au projet de société dépeint dans la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

À Sherbrooke, rendez-vous pour midi à la nouvelle passerelle parallèle au pont de la rue King Ouest, coin Belvédère, beau temps, mauvais temps.

C'est donc au-dessus du lac des Nations que nous poserons des gestes symboliques pour exiger un monde sans pauvreté, sans violence, sans discrimination et où nos solidarités sont mondialisées.

Bienvenue à toutes et à tous. Soupe populaire servie sur place, apportez vos sandwiches. Pour information : 563-1987 ou www.femmesenestrie.qc.ca

Le taux de chômage s'est établi à 6,8 % pour le Canada et a grimpé à 8,4 % au Québec en juillet dernier. Il est de 6 % pour la région estrienne et de 7,8 % à Sherbrooke. Il y a eu de nombreuses pertes d'emploi et une faible création d'emploi. En observant le détail des emplois créés, on constate qu'ils sont précaires et de qualité médiocre, selon une enquête de Statistique Canada.

Source : *Nouvelles Express*, Illusion-Emploi, Vol. 6 n° 2 août 2005

Le roi, la reine et... toute la cour

PAR BENOÎT PILOTTE • Président du Club d'échecs de Sherbrooke

Le mois de septembre est inévitablement associé à la rentrée, au renouveau, et ce, malgré la chute des feuilles. Cependant, il n'y a pas que la gent étudiante qui réamorce ce qu'elle avait laissé de côté au début de l'été. L'arrivée de l'automne est pour plusieurs instances, organismes, clubs ou lieux de travail, une période de reprise ou de réouverture. Dans cet ordre d'idée, il me vient à vous parler d'un club qui rouvre ses portes dès septembre, le Club d'échecs de Sherbrooke.

Qui peut prétendre ne pas savoir jouer aux échecs ou du moins, ne pas connaître une personne qui sait en jouer ? Le jeu d'échecs est l'un des plus vieux jeux que la terre ait connu, et aussi, l'un des plus répandus. Il a réussi à subsister au fil du temps et des époques et à s'immiscer au travers des coutumes. Aujourd'hui, encore, ce jeu continue de fasciner des millions d'adeptes à travers la planète ! Comme il en est pour d'autres activités ou disciplines (la danse, la musique, la natation, le cinéma, le billard...), le vrai amateur d'échecs ne démordra

jamais de sa passion. Rien n'égale pour le fervent du jeu le fait de se plonger dans des calculs sans fin, dans des situations compliquées, dans des dilemmes que seules les neurones les plus aiguisés peuvent décortiquer ! Cependant, si en région les lieux de pratique des activités mentionnées ci-haut sont connus, tous ne savent pas, par contre, qu'un club d'échecs existe à Sherbrooke.

Un peu d'histoire locale

En fait, la présence de joueurs d'échecs en Estrie ne date pas

d'hier. Déjà, dans les années 1940, Sherbrooke était réputée pour son activité échiquéenne. À cette époque d'ailleurs, il se créa un club par un dentiste résidant dans le quartier nord de la ville, club qui ferma ses portes au milieu des années 1950. Un deuxième club voyait le jour en 1972, l'année où l'Américain, (le seul d'ailleurs de l'histoire) Bobby Fisher, devint champion du monde en battant le russe Spassky. Malgré une autre expérience menant à l'érosion, l'engouement des chevronnés du jeu ne pouvait,

cependant, qu'inciter une nouvelle tentative dès l'aube des années 1990 afin de doter une fois pour toute la ville de Sherbrooke de son propre club d'échecs. Plus de vingt ans

coordonnées, à apprendre, à se surmonter, etc. La liste étant longue, le projet de l'Académie d'enseigner les échecs ne pouvait que s'allier aux notions de réforme scolaire mais aussi



après, plusieurs nouveaux visages auront pris la place d'anciens, devant les 64 cases des échiquiers de la région, mais le Club d'échecs de Sherbrooke existe toujours et continue d'offrir aux mordus l'occasion de se surpasser dans des duels toujours amicaux mais combien farouches ! Par ailleurs, en 2003, l'Estrie voyait naître l'Académie d'échecs, un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'enseigner les échecs dans les écoles primaires de la région. À quelles fins ? Certaines études prétendent que le jeu d'échecs possède des vertus pouvant favoriser chez les jeunes les aptitudes à résoudre des problèmes, à trouver des solutions, à organiser leur pensée logique, à peser le pour et le contre des choses, à visualiser dans le temps et l'espace des actions

de développement personnel. Depuis deux ans, l'Académie peut être fière d'avoir rejoint près de 1500 jeunes et d'avoir dispensé près de 1100 leçons. De par cet enthousiasme, je ne peux que lancer l'invitation aux lecteurs et lectrices de s'initier à ce que certains considèrent comme un jeu, d'autres un sport, d'autres encore un art, mais assurément une activité profonde, rationnelle et intelligente ! Je profiterais également de l'occasion pour inviter les personnes amatrices du jeu à venir au Club d'échecs ! Ce dernier tient actuellement ses fondations au 420, rue Marquette, dans des locaux adjacents à la bibliothèque municipale Éva-Sénécal. Il ouvre ses portes tous les vendredis à compter de 18 heures. Bon « échecs » à tous ! [Http://fun.to/echecssherbrooke](http://fun.to/echecssherbrooke)



Photo : François-Olivier Desmarais

Une autre merveille ! La photo représente une partie de la murale de la rue Alexandre réalisée, durant l'été, par l'organisme MURIRS. C'est une page d'histoire bien représentative du quartier !

Le 6 novembre 2005, c'est décidé... Je vote



Inscription sur la liste électorale

Mi-octobre : envoi postal à chaque personne inscrite sur la liste électorale, ainsi qu'à chaque adresse où aucun électeur n'est inscrit.*

Semaine du 24 octobre : envoi de la carte de rappel à chaque électeur.

Dimanche 30 octobre : vote par anticipation - pour le personnel électoral, les personnes handicapées ou pour toute personne absente ou incapable de voter le jour du vote.

Dimanche 6 novembre : jour du vote.

* À titre de citoyen, vous avez la responsabilité de vérifier si votre nom et votre adresse sont inscrits correctement sur la liste électorale. Si vous avez des modifications à apporter, vous pourrez le faire lors de la tenue des séances de la commission de révision qui auront lieu la semaine suivant la réception de cet avis.

Il est très important de noter que lors d'une élection municipale, si votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale, vous ne pourrez pas voter, car vous ne pourrez pas faire ajouter votre nom sur la liste le jour de l'élection. Tout ajout ou modification ou radiation doit être fait lors de la période de révision.

Source : Info Sherbrookois, Automne 2005, Vol.1, n° 3

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____